« Frédéric Ozanam : "L'Évangile est aussi une doctrine sociale" »

Conférence du P. Luc Dubrulle le 20 avril 2013
Bicentenaire de la naissance de Frédéric Ozanam
Société de Saint-Vincent-de-Paul
Conseil économique, social et environnemental, Paris.

« L'Évangile est aussi une doctrine sociale[1] ». Quand je suis tombé sur cette phrase qu'écrit Frédéric Ozanam dans un article de l'Ère nouvelle en 1848, j'en suis d'abord resté stupéfait. Je savais bien qu'il était « un précurseur » du catholicisme social puisque même Jean-Paul II le nomme ainsi[2]. Je savais bien qu'il y avait une correspondance entre certaines idées d'Ozanam et des principes de la Doctrine sociale de l'Église tels qu'ils ont été formulés à partir de Léon XIII. Mais j'ignorais qu'il avait employé l'expression « doctrine sociale », et qui plus est, d'une façon aussi incroyablement liée au très saint Évangile.

Si mes recherches et mes notes sont exactes, du côté des papes, c'est seulement Pie XII, en 1947, qui le premier utilise ces deux mots accolés parlant d'« un point programmatique de la doctrine sociale catholique[3] ». Pie XI en avait presque parlé mais seulement presque, c'était : « la doctrine en matière sociale (*in re sociali)* [4]». L'usage et la construction de l'expression « doctrine sociale » mériterait un travail approfondi que je n'ai pas encore rencontré : s'il existe, peut-être en d'autres langues, dîtes-le moi ! En France, nos *Semaines sociales* intitulent dès le début du XX^e^ siècle leurs travaux : « Cours de doctrine et de pratique sociales », ce qui signifie que l'expression est déjà bien ancrée... et de fait on la trouve dans certains commentaires immédiats de *Rerum novarum* et même dans les appels qui la devancent[5]. Mais remontons dans le XIX^e^ siècle. Il arrive qu'on parle de la doctrine sociale

---

[1] Frédéric OZANAM, « Les origines du socialisme », *L'Ère nouvelle*, 1848, *Mélanges I*, Œuvres complètes, tome 7, Paris, Lecoffre, 1872 [3], p. 208.
[2] « Il était un des précurseurs du mouvement social couronné par l'encyclique *Rerum Novarum.* » JEAN-PAUL II, « Discours aux membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul », 28 avril 1983.
[3] « un punto programmatico della dottrina sociale cattolica ». Pie XII, « Agli uomini di azione cattolica », 7 settembre 1947.
[4] *Quadragesimo anno*, n° 19.
[5] « Aidez-nous encore au moyen de la doctrine sociale, catholique, sous l'autorité et la protection de l'Église, à relever dans les cœurs la notion du devoir qu'on altère, et celle de l'autorité qu'on détruit… » Union des associations ouvrières catholiques, *Congrès de Grenoble. Compte-rendu de la treizième assemblée générale des directeurs d'œuvres (13-17 septembre 1880)*, Paris, Bureau central de l'Union, 1881, p. 203.

de telle école de pensée, hors Église. Mais pour l'instant mes recherches, que j'avoue trop rapides, n'ont pas donné de résultats très probants concernant son usage en Église avant 1880. J'ai bien trouvé un article du journal de l'Indre, mais il était daté de fin 1848, et manifestait trop de proximité avec les idées de Frédéric Ozanam pour ne pas supposer que son rédacteur avait lu de façon précise les articles de notre bienheureux et s'en était inspiré jusque dans l'usage de l'expression[6].

Mais qu'importe ici les préséances ! Il nous suffit de nous plonger dans l'admirable phrase « l'Évangile est aussi une doctrine sociale » et de tenter, autant qu'il se peut, de la comprendre.

Le contexte : un gros article de *L'Ère nouvelle*, intitulé « Les origines du socialisme », publié en quatre fois, les 12 juillet, 13 août, 27 août et 12 septembre 1848, et édité la même année sous la forme d'un fascicule de 38 pages[7]. Ozanam y explique comment il y a des socialistes qui ont puisé leurs idées dans le paganisme, mais qu'il en est d'autres qui les ont tiré du christianisme en les dénaturant, et il serait plus juste de dire aujourd'hui pour mieux comprendre, en les dé-théologisant, et cela est dangereux. Vouloir faire un ciel sur la terre sans Dieu, c'est dangereux ! On transforme les conseils évangéliques en préceptes sociaux, en obligations d'État, et du coup, on congédie la liberté si essentielle au christianisme ! « Il est temps, écrit Ozanam, il est temps de reprendre notre bien, je veux dire ces vieilles et populaires idées de justice, de charité, de fraternité.[8] » Et tout le travail de l'article consiste à examiner comment c'est le christianisme qui a véritablement amené ces idées et ces pratiques et comment il est le « seul capable de réaliser l'idéal de la fraternité sans immoler la liberté[9] » parce que seul Dieu peut sauver le monde par la transformation de la conscience humaine. Nous allons y venir.

Mais d'abord, notre fameuse phrase, en son entier :

---

[6] Un Électeur, « Aux électeurs de l'Indre. Question de la présidence », 1er décembre 1848, p. 13. http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5697383d/, consulté le 12 avril 2013.

[7] http://books.google.fr/books?id=AjQqAAAAYAAJ&pg=PA641&lpg=PA641&dq=les+origines+du+socialisme+ozanam&source=bl&ots=VJSLd5hO_g&sig=gS-9ICsKm7TxGkvglaNTLFLE2xk&hl=fr&sa=X&ei=o6NxUfm8N8u0hAeIxYHQCQ&ved=0CGQQ6AEwCTgK#v=onepage&q=les%20origines%20du%20socialisme%20ozanam&f=false
consulté le 19 avril 2013.

[8] Frédéric OZANAM, « Les origines du socialisme », *op. cit.*, p. 198.

[9] Frédéric OZANAM, « Les origines du socialisme », *op. cit.*, p. 245.

> « Il n'y a pas, en effet, de doctrine puissante en religion non plus qu'en philosophie, qui se soit résignée à s'enfermer dans les consciences, qui n'ait aspiré à faire l'éducation des peuples, et en ce sens l'Évangile est aussi une doctrine sociale. Dès le temps des persécutions nous l'avons vu introduire dans le monde ces principes de liberté et de fraternité qui en devaient renouveler la face.[10] »

Ce que je retiens déjà de cette phrase et qui nous donne de comprendre en quoi l'Évangile est une doctrine sociale : il s'agit d'une doctrine puissante, qui consent à s'enfermer dans les consciences, à éduquer les peuples, ce qui veut dire les consciences des hommes et des femmes de ces peuples, et ainsi par les principes intériorisés de liberté et de fraternité, renouveler la face du monde.

Et chez Ozanam, c'est un projet historique, une façon de lire l'histoire, et c'est en même temps un projet politique, une façon d'orienter l'histoire à venir ! Une façon de lire l'histoire en y comprenant l'action de Dieu, du Dieu des chrétiens, et toujours aussi une façon de compter sur Dieu dans l'histoire qui vient ! Et là-dedans, il y a de la force, il y a du progrès, il y a du mouvement ! La force sociale de l'Évangile, la force de sa doctrine sociale !

Pour Ozanam, cette doctrine est puissante, et qu'est-ce que ça veut dire une doctrine forte, puissante ? C'est une doctrine effectivement transformatrice… ce n'est pas simplement des mots ! Ca n'est pas que des bonnes idées ! Regardez, c'est dans *La civilisation chrétienne chez les Francs* :

> « Les doctrines fortes sont exigeantes : quand elles se rendent maîtresses des âmes, elles ne s'y contiennent pas. Ce n'est pas assez qu'elles remplissent les pensées ; il faut qu'elles passent dans les actes, qu'elles se fixent dans les œuvres : elles ne sont satisfaites qu'en se trouvant reproduites par des monuments durables.[11] »

Voilà la force de la doctrine, la force de l'Évangile, la force de Dieu pour sauver le monde : se rendre maître des âmes, remplir les pensées, et passer dans les actes ! La régénération des âmes est un moyen de recomposition de la société.

Dans les milliers de pages qu'il a écrites et d'abord dites à ses étudiants, Ozanam ne cesse de décrire comment l'idée chrétienne s'est installée doucement dans les cœurs et dans

---

[10] Frédéric OZANAM, « Les origines du socialisme », *op. cit.*, p. 208.
[11] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs*, Œuvres complètes, tome 4, Paris, Lecoffre, (1848) 1872 [4], p. 344.

les esprits, qu'elle a produit une société religieuse, l'Église en ses diverses formes, et que cela a contribué à recomposer la société politique.

Nous sommes dans le Haut Moyen-Âge. Les tribus germaniques connaissaient surtout « la force des armes et la force de la famille[12] ». Les barbares connaissaient « un pouvoir de chair et de sang, appuyé sur les instincts grossiers des hommes[13] » qui leur donnaient tous les droits, notamment ceux de détruire et de tuer. Mais note Ozanam, « comme un pouvoir matériel n'agit qu'en se faisant voir, celui-ci ne pouvait maintenir qu'une subordination momentanée ; ce pouvoir cessait d'être obéi aussitôt qu'il était absent ». En effet, après le combat, les bandes se dispersent, et chacun rentre chez soi, jamais vraiment soucieux de penser un au-delà du besoin présent. Il y a de l'isolement et peu d'effort commun. Cela explique l'impossibilité de progresser, de durer, de construire.

Et réfléchissant sur la description qu'Ozanam fait des germains, je me disais qu'il suffisait de remplacer les armes par la finance et la famille par le clan, pour pouvoir y lire comme en projeté les barbaries du temps qui est le nôtre : les instincts grossiers des hommes qui leur donnent tous les droits, financiers et sexuels ; les divisions, le règne des lobbys, les marchés à très court terme, et les barbaries technologiques sur l'humain le plus fragile.

Mais revenons à notre Haut Moyen-Âge. Ozanam poursuit : « Au milieu de ces mœurs violentes, le christianisme venait introduire l'idée la plus civilisatrice qui fut jamais, l'idée d'une société de tout le genre humain gouvernée par une autorité spirituelle, sans armes et sans lignée.[14] »

C'est « une pensée nouvelle[15] » souligne Frédéric. « Une société de tout le genre humain gouvernée par une autorité spirituelle.[16] » « L'Église ne plaçait l'autorité qu'en Dieu seul.[17] » « Au-dessous de lui elle ne reconnaissait que des pouvoirs délégués.[18] » Et donc, quand « les barbares, habitués à suivre des chefs qu'ils voyaient, qu'ils admiraient tous les jours, entrèrent dans la communauté chrétienne, ils apprirent qu'on y obéissait à un chef

[12] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 309.
[13] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 309.
[14] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 310.
[15] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 310
[16] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 310.
[17] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 310.
[18] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 310.

invisible, représentée ici-bas par un vieillard qu'ils n'avaient jamais vu, qui habitait une ville éloignée au-delà des monts et des fleuves.[19] »

Et Ozanam décrit comment les évêques, en faisant des conciles, en délibérant, en faisant des élections, en cherchant la vérité, en maniant l'intelligence, les évêques manifestaient une autre modalité de l'exercice du pouvoir : un pouvoir dégagé de lui-même parce que toujours relatif et ordonné au pouvoir de Dieu. Et Ozanam souligne la force politique – à cette époque – du célibat des évêques et des prêtres. Écoutez :

> « Quand on vit ces hommes sans enfants, qui prenaient le genre humain pour famille et les nations pour leur postérité, on commença à connaître quelque chose de plus pur et de plus fort que l'autorité paternelle, une paternité des âmes, un pouvoir dégagé des liens du sang. On comprit la possibilité du dévouement pour des intérêts moins étroits que ceux de la parenté ; et l'idée du bien public se fit jour. [20] »

Frédéric Ozanam n'est pas dupe de certaines errances, mais il a très régulièrement souligné l'exemplarité du pouvoir ecclésial pour le pouvoir politique, le premier étant un moyen de recomposition du second.

Faisons un saut dans l'histoire pour rester dans ce thème. Dans *Les deux chanceliers d'Angleterre*, Ozanam est très admiratif du zèle apostolique de l'évêque saint Thomas de Canterbory, « l'athlète de Dieu » comme il le nomme, qui pratique une « gymnastique sacrée », celle qui consiste à « consacrer de longues heures à la lecture des livres sacrés qui illuminait son intelligence, à la méditation solitaire qui donnait une trempe vigoureuse à sa volonté. »

> « Il y avait beaucoup de pauvres parmi son peuple. Il conçut pour eux un immense amour : chaque, jour, avant l'aurore, il en appelait douze, et lui-même leur lavait les pieds et leur rompait le pain ; chaque jour aussi plus de cent de ces malheureux étaient conviés à un banquet préparé par ses ordres. Ses charités cachées dépassaient encore ses largesses publiques ; elles allaient chercher toutes les misères, et il n'était pas de fumier si délaissé qu'elles ne visitassent. Toutes les dîmes qu'il percevait étaient consommées dans cet emploi, et les revenus de l'Église, que ses mains ne savaient pas retenir devenaient comme la rosée qui ne sort de terre que pour y redescendre. Cette admirable faiblesse pour les pauvres le rendait fort contre les puissants et les riches. [21] »

---

[19] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 310
[20] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 321-322.
[21] Frédéric OZANAM, « Deux chanceliers d'Angleterre », *Mélanges I*, Œuvres complètes, tome 7, Paris, Lecoffre, 1872 [3], p. 482-483.

L'admirable faiblesse pour les pauvres qui rend fort contre les puissants. Ozanam souligne à plusieurs reprises l'importance de l'usage des biens de l'Église. Les biens ecclésiastiques deviennent le patrimoine des indigents parce qu'ils sont le patrimoine du Christ. *Patrimonium Christus, patrimonium pauperum*. Et l'évêque est *Pater pauperum.* Cette exemplarité, on dirait aujourd'hui cette sacramentalité, des évêques, allait informer et inspirer le fonctionnement politique.

Dans le même esprit, Frédéric relève toute l'importance du mouvement monastique. Les vœux que les moines prononcent et vivent, pauvreté, chasteté, obéissance, sont - je cite - « trois sortes de faiblesse. Mais c'était précisément cette faiblesse volontaire, c'était l'abnégation de chacun et l'union de tous, c'était l'esprit de communauté qui faisait la force des monastères : et l'on s'en apercevait assez par le défrichement des terres environnantes, et par la rapide propagation des lumières et des mœurs chrétiennes.[22] ».

« L'abnégation de chacun et l'union de tous ». Il y a là un principe social et politique qu'Ozanam met régulièrement en avant et qu'amène le christianisme à la société : à l'exemple du Christ, le sacrifice de chacun pour l'unité et pour le bien de tous ! Ou encore : la « consécration de chacun pour le bien de tous et surtout pour la protection des faibles.[23] »

Les moines montrent ce sacrifice de chacun pour l'unité ! Et alors qu'est-ce que font les hommes qui sont autour ? « Les hommes imitèrent ce qu'ils avaient sous les yeux ; ils s'accoutumèrent à se rapprocher, à vivre ensemble, par conséquent à se supporter et à se soutenir. Les maisons se groupèrent autour des abbayes, et formèrent des villes nouvelles.[24] » Et qu'est-ce qui se passe ? Ils n'ont pas seulement déménagé ! Il s'établit « au milieu d'eux un intérêt commun - écrit Ozanam - un intérêt commun c'est-à-dire un principe d'unité, un germe de puissance. Ils apprenaient chez les moines, leurs voisins, à délibérer entre eux, à se donner des chefs, à obéir, à se dévouer pour le bien général. En s'organisant ainsi, les habitants des villes commençaient l'œuvre de leur affranchissement.[25] »

---

[22] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 323.
[23] Frédéric OZANAM, Lettre n° 137, à Louis Janmot, 13 novembre 1836, *Lettres de Frédéric Ozanam, I. Lettres de jeunesse (1819-1840)*, publiées par Léonce Célier, Jean-Baptiste Duroselle et Didier Ozanam, Paris, Bloud & Gay, 1960, p. 243-244.
[24] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 323-324.
[25] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 324.

Ainsi la société religieuse recompose la société politique. Mais avec un pouvoir purifié, qui « ne s'exerce que par la parole et par l'exemple[26] ». Un pouvoir qui s'exerce donc par la « conscience éclairée[27] », et qui convoque la liberté. Car il ne s'agit plus d'obéir à un chef, mais d'obéir à Dieu dont la volonté se manifeste dans l'esprit. Ainsi, à la différence des chefs barbares qui passent, « le pouvoir assis dans les esprits ne s'absentait plus.[28] » Ce pouvoir divin « veillait toujours et se faisait entendre partout[29] », sans limite d'étendue spatiale ou temporelle.

Ce pouvoir divin met de « l'unité dans les consciences ». Il établit l'unité des hommes dans l'invisible des consciences. Ceci, c'est la politique invisible de la fraternité chrétienne, établie dans les consciences, un lieu « que les révolutions n'atteignent pas, où les invasions de barbares ne peuvent rien.[30] » Et ainsi, « le christianisme organisait la société à son image.[31] »

L'historien d'aujourd'hui ajoute : plus ou moins… mais quand même !

Voyez, ce que cherche à mettre en évidence Ozanam, c'est le progrès que le christianisme peut amener pour la vie sociale et politique. Et le point-clé se trouve paradoxalement dans la relativisation de tout pouvoir terrestre. Le christianisme porte en lui-même une critique radicale de tout pouvoir absolu, et c'est ainsi qu'il sauve le monde.

Regardons par exemple comment Ozanam conçoit l'apport de la nouveauté chrétienne à la conception de la monarchie. Paradoxalement, il met en évidence le fait que le sacre chrétien des rois désacralise leur pouvoir, dans la mesure où il le rend toujours relatif au pouvoir divin. En termes très contemporains, on pourrait dire que le sacre des rois désacralise en ce qu'il n'est que sacrement, c'est-à-dire signe et moyen du seul pouvoir, celui de Dieu !

> « La monarchie, ainsi régénérée par le spiritualisme chrétien, a ce premier caractère, qu'elle exclut la pensée même d'un pouvoir absolu. Tandis que les empereurs romains font profession d'être au-dessus des lois, et que les jurisconsultes examinent seulement si l'impératice est déliée des lois ; tandis que, sous les premier Mérovingiens, un émissaire armé du *praeceptum* royal peut impunément mettre à mort les hommes, enlever les femmes, arracher les religieuses de leur cloître, désormais le prince ne

[26] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 324.
[27] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 325.
[28] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 325.
[29] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 325.
[30] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 405.
[31] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 326.

> recevra l'onction qu'après avoir juré l'observation de toutes les lois ecclésiastiques et civiles.[32] »

Donc premièrement : le roi chrétien est en dessous des lois.

> « En second lieu, cette autorité limitée est en même temps consentie : elle a son fondement légal, sinon dans l'élection proprement dite, du moins dans l'assentiment du peuple. Quand Charles le Chauve se déclare élu de Dieu, il ajoute que la volonté divine lui est manifestée par l'acclamation des hommes.[33] »

et remarque judicieusement Ozanam :

> « Je reconnais le droit ecclésiastique, qui ne permet pas qu'on donne à la communauté un supérieur malgré elle, ni que l'évêque soit consacré sans qu'on ait demandé si l'assemblée des fidèles y consent.[34] »

J'ajoute qu'il reste des résurgences liturgiques de ce consentement du peuple lors d'une ordination épiscopale.

Et Ozanam note que :

> « Le droit public du Moyen-Âge fait descendre de Dieu la souveraineté, mais qu'il la fait descendre dans la nation, libre de la déléguer à un seul ou à plusieurs, pour un temps ou à perpétuité.[35] »

Donc premièrement, autorité sous les lois ; deuxièmement : autorité consentie !

> « Troisièmement, la royauté est conditionnelle, et par conséquent amissible, puisque le serment du prince devient la condition de l'engagement du peuple ; puisque le premier promet de bien régner, afin que le second s'oblige à obéir ; puisqu'il y a contrat synallagmatique, et qu'enfin l'infidélité d'une partie dégage l'autre.[36] »

La royauté est conditionnelle. Le peuple est tenu d'obéir si et seulement si le roi règne bien ! S'il règne mal, s'il est infidèle, le peuple est dégagé de l'obligation d'obéissance ! Et Ozanam de citer le concile de Mayence en 888, reprenant Isidore de Séville et Grégoire le Grand :

> « Le roi est ainsi nommé à cause de la rectitude de sa conduite. Si donc il gouverne avec piété, avec justice, avec miséricorde, il mérite d'être appelé roi. S'il manque à ces devoirs, ce n'est plus un roi, mais un tyran.[37] »

---

[32] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 377.
[33] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 377-378.
[34] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 378.
[35] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 378.
[36] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 378.
[37] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 378.

Et il perd la dignité royale ! Car « le roi est vicaire du monarque souverain.[38] » Et s'il ne règne pas comme Dieu le veut, il n'est pas vraiment roi. Ozanam écrit encore : « Au lieu d'attribuer aux princes une puissance illimitée, le droit divin pesait sur eux comme le mandat de Dieu conféré par la volonté des nations, et leur donnait deux juges : l'un au ciel, qu'ils ne trompaient jamais ; l'autre en ce monde, qui ne les épargnait pas toujours. »

L'enjeu du pouvoir politique, c'est qu'il puisse le mieux possible permettre à Dieu de gouverner, et ce pouvoir est l'objet d'une double critique : celle de Dieu et celle du peuple, et l'on peut même dire, celle de Dieu par celle du peuple. Ainsi l'on comprend qu'Ozanam écrive : « chaque monarchie portait déjà dans ses flancs une démocratie qui devait s'en échapper un jour [39]».

Le jeune Ozanam était royaliste. Il va évoluer pour devenir républicain. Ce faisant, il ne quitte pas un camp pour un autre, il reste à Dieu ! Et c'est donc de l'intérieur de la foi, dans une lecture théologico-politique de l'histoire, qu'Ozanam cale son propre cheminement. Et son consentement à la république n'est pas du tout un blanc-seing. Et c'est donc avec le même raisonnement que celui je vous ai lu à l'instant pour examiner la monarchie qu'Ozanam examine et diagnostique la république.

Dans un article de *L'Ère nouvelle* en 1848, il distingue deux sortes de républiques, et condamne la première qu'on peut qualifier de république absolue ; souvenez-vous de la monarchie absolue.

> « La première doctrine, en déclarant le peuple souverain, ne lui reconnaît aucun maître invisible, aucun juge qui réforme ses jugements, aucune loi supérieure à ses volontés. Mais comme ces volontés ne peuvent être unanimes c'est dans la majorité seule que la souveraineté réside, c'est le chiffre des suffrages, c'est le nombre qui fait le droit.[40] »

Voilà la république absolue. Le choix politique d'Ozanam est celui d'une autre république.

> « Une autre doctrine reconnaît la souveraineté du peuple comme la plus imposante manifestation temporelle de la souveraineté de Dieu. Au-dessus des peuples elle voit une justice éternelle qui les juge. Leurs décrets ne créent pas le droit, ils le promulguent ou le transgressent.[41] »

---

[38] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 379.
[39] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 405.
[40] Frédéric OZANAM, « Les deux Républiques », *L'Ère nouvelle*, 23 avril 1848. Cité par Claude BRESSOLETTE, « Frédéric Ozanam et *L'Ère nouvelle* », *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 85, n° 214, 1999, p. 78.
[41] Frédéric OZANAM, « Les deux Républiques », *op. cit.*, p. 79.

De fait, Ozanam a reconnu dans la révolution de février 1848 - je cite - : « non un malheur public auquel il faut se résigner : c'est un progrès qu'il faut soutenir. J'y reconnais l'avènement temporel de l'Évangile exprimé par ces trois mots : liberté, égalité, fraternité.[42] » « L'avènement temporel de l'Évangile. » Voyez quelle est sa clé politique, qui se comprend comme clé sociale et donc comme clé ecclésiale. À son frère l'abbé, il écrit :

> « C'est peut-être une mauvaise alliance que celle des catholiques avec la bourgeoisie vaincue : il vaudrait mieux s'appuyer sur le peuple, qui est le véritable allié de l'Église, pauvre comme elle, dévoué comme elle, béni comme elle de toutes les bénédictions du Sauveur.[43] »

On sent dans ces mots comment la légitimité passe du côté du peuple. Mais ce qu'on comprend bien chez Ozanam, c'est que la démocratie est tout entière contenue dans la foi. Ici convergent le politique, le social, et l'ecclésial. Et malgré les déboires de l'époque, alors que bien des catholiques, après les émeutes de juin ont eu peur du peuple, de la démocratie, Ozanam reste dans cette ligne et il écrit : « J'ai cru, je crois encore, à la possibilité de la démocratie chrétienne ; je ne crois même à rien d'autre en matière de politique.[44] »

Ainsi, Ozanam est passé de la monarchie à la république à l'intérieur de ce qu'il comprend comme une démocratie chrétienne, c'est-à-dire une démocratie qui permette en définitive à Dieu de régner par la médiation des consciences.

Voilà la clé ! Le travail, l'ouvrage du christianisme, l'avènement de l'Évangile, la doctrine sociale, consiste à établir la gouvernance de Dieu par les consciences. Un chef spirituel invisible et unique devient le principe et l'autorité de la vie des hommes. Ainsi le monde visible est régénéré par le monde invisible : la Révélation de Dieu constitue le principe du développement de l'humanité. Et c'est ce qui amène Ozanam à qualifier toute son entreprise de « science chrétienne ». Car Frédéric développe effectivement une science chrétienne de l'homme et de la civilisation à l'intérieur de laquelle opère la Révélation. Sa vision de l'homme est marquée par la logique d'incessante perfectibilité dont l'Évangile fait

---

[42] Frédéric OZANAM, « Aux électeurs du département du Rhône », 15 avril 1848. Cité par Claude BRESSOLETTE, *op. cit.*, p. 78.
[43] Frédéric OZANAM, Lettre n° 793, à Charles-Alphonse Ozanam, 23 mars 1848, *Lettres de Frédéric Ozanam, III. L'engagement (1845-1849)*, édition critique sous la direction de Didier Ozanam avec la collaboration de Bernard Barbiche, Etienne Diebold, Christine Franconnet et Marie Laporte, Paris, Celse, 1978, p. 399.
[44] Frédéric OZANAM, Lettre n° 839, à Théophile Foisset, 24 septembre 1848, *Lettres de Frédéric Ozanam, III. L'engagement (1845-1849)*, p. 459.

une loi : « Soyez parfaits ». Or « cette parole condamne l'homme à un progrès sans fin, puisqu'elle en met le terme dans l'infini : "Soyez parfaits comme le Père céleste est parfait".[45] »

La Révélation de Dieu produit une compréhension de l'homme en lui-même comme un incessant devenir : « s'élever à ce qui vaut mieux que lui.[46] » La loi du progrès est l'intégration en l'homme de la force de la Révélation de Dieu. Cette loi du progrès de l'homme se distribue corrélativement comme loi du progrès pour la société. Et de même que l'homme fait à l'intérieur de sa conscience l'expérience d'une tension vers plus grand que lui, de même la science fait l'expérience du mystère. La tension vers ce mystère devient le moteur de la science, et partant, de la transformation sociale. Ce que la conscience joue pour l'homme, la science le joue pour la société. La science est comme la conscience de la société. Ozanam en appelle à Vincent de Lérins : « Il faut qu'avec les âges et les siècles il y ait accroissement d'intelligence, de sagesse, de science, pour chacun comme pour tous.[47] »

C'est en effet de cette façon que Dieu exerce son autorité sur le monde : par la force de la vérité exerçant, selon les expressions d'Ozanam, « la conquête des consciences[48] » et « l'empire des intelligences et des volontés[49] ». La science est au service des consciences. Et c'est le chemin par lequel Dieu sauve le monde, en transformant l'esprit humain. Aussi Ozanam peut-il écrire : « L'histoire du progrès n'est pas l'histoire de l'homme seulement, mais de Dieu, respectant la liberté des hommes, et faisant invinciblement son œuvre par leurs mains libres.[50] »

Si le travail proprement historique d'Ozanam a pu et peut encore rencontrer un certain nombre de critiques légitimes dans le canon propre de la science historique, il a le grand mérite de considérer la dimension transcendantale de l'homme et de la société comme facteur de progrès. Dans une perspective plus nettement confessante, cette ouverture transcendantale est articulée avec la manière même dont Dieu agit, et l'histoire peut alors être relue comme l'histoire du monde que Dieu sauve. Or, « un grand pays a besoin d'être sauvé tous les

[45] Frédéric OZANAM, *La civilisation au cinquième siècle - I,* Œuvres complètes, tome 1, Paris, Lecoffre, 1873 [3], p. 19.
[46] Frédéric OZANAM, *La civilisation au cinquième siècle - I, op. cit.*, p. 20.
[47] Frédéric OZANAM, *La civilisation au cinquième siècle - I, op. cit.*, p. 20.
[48] Frédéric OZANAM, *La civilisation au cinquième siècle - I, op. cit.*, p. 43.
[49] Frédéric OZANAM, *La civilisation au cinquième siècle - I, op. cit.*, p. 44.
[50] Frédéric OZANAM, *La civilisation au cinquième siècle - I, op. cit.*, p. 39.

jours[51] », écrit Frédéric Ozanam… je ne sais pas si aujourd'hui la France est un grand pays… mais je sais bien qu'elle a plus que jamais besoin d'être sauvée ! Et que ce salut-là, aujourd'hui plus encore qu'hier, est un salut de tous les pays, c'est le salut du monde, de la planète, avec tous ses habitants présents et à venir.

Et bien la terre doit s'accoucher du ciel. Frédéric tout jeune encore avait écrit dans un bel article, « Du progrès par le christianisme » :

> « Comme le monde infini enveloppe le monde fini, la vocation éternelle du genre humain la vocation éternelle du genre humain doit déterminer son action temporelle ; le feu qui animera la terre doit être dérobé aux cieux, et la révélation immuable sera le principe moteur et régulateur du progrès.[52] »

L'Évangile est une doctrine théologique, eschatologique, une vision du devenir du monde en Dieu, « une révélation immuable » ; mais c'est aussi une doctrine sociale pour le siècle présent, c'est dire que cette révélation immuable est - je cite - « progressive dans son application[53] ». Et donc l'économie, les œuvres sociales et la république avec ses lois doivent entrer dans cette progressivité de l'application de l'invisible au visible.

Quel chantier ! Or l'homme est faible, il est divisé. Ozanam le sait. Aussi écrit-il :

> « Le christianisme a eu pitié de notre nature : il a pris au ciel deux rayons, dont l'un s'appelle foi, l'autre charité, et ces deux ne sont qu'une même flamme ; mais l'un est lumière, l'autre chaleur. Par la foi le christianisme s'empare de l'intelligence et la tire de ses ténèbres ; par la charité il régénère la volonté et la relève de ses turpitudes. Ce qu'il fait à la première, à la seconde il fait aimer : il les fait toutes deux se rencontrer sur la route pour tendre ensemble à une même fin, qui est Dieu. Voilà comment il rétablit l'harmonie primitive de l'âme : et, pour que l'harmonie ne soit pas troublée, pour que la foi ne chancelle point, pour que la charité ne défaille jamais, une société est instituée, croyante, aimante, harmonieuse, et cette société, [c'est bien sûr la société Saint-Vincent-de Paul, mais plus fondamentalement bien sûr, cette société] c'est l'Église. C'est là l'origine de cette inébranlable fermeté de pensée, de cette immense expansion d'amour qui fait les saints. Le saint est un homme jeté en bronze, mais en bronze vivant ; c'est un homme un, c'est-à-dire un homme fort. [54]»

Frédéric Ozanam est un homme fort !

---

[51] Frédéric OZANAM, « Aux gens de biens », *L'Ère nouvelle*, n° 151, 16 septembre 1848, dans : *Mélanges I*, Œuvres complètes, tome 7, Paris, Lecoffre, 1872 [3], p. 247.
[52] Frédéric OZANAM, « Du progrès par le christianisme », *Revue européenne*, 1835, tome 1, p. 11.
[53] Frédéric OZANAM, « Du progrès par le christianisme », *op. cit.*, p. 11.
[54] Frédéric OZANAM, « Deux chanceliers d'Angleterre », *Mélanges I*, Œuvres complètes, tome 7, Paris, Lecoffre, 1872 [3], p. 557-558.

Souvent, on cherche le message social de Frédéric Ozanam dans ses écrits à tonalité proprement sociale, soit dans la foulée des conférences de charité, soit dans son engagement plus proprement politique. Et l'on trouve de belles idées sur l'importance de la justice dans la bienfaisance, sur l'impôt progressif, sur le juste salaire, sur son engagement politique, etc. Et M. Cholvy, à qui nous devons tous tellement, l'a fait admirablement hier. Je crois que la puissance sociale de la pensée de Frédéric Ozanam tient aussi à ce qu'elle est théologique, bien qu'il se défende de n'être pas théologien. Et donc cette puissance sociale, il faut aussi aller la chercher dans le cœur de son œuvre. Et le cœur de son œuvre, pardonnez-moi mille fois vous qui la plupart en êtes, le cœur de son œuvre ce n'est peut-être pas la société Saint-Vincent-de-Paul, c'est peut-être son enseignement. Le travail intellectuel d'Ozanam a consisté à montrer comment l'Évangile a été, est, et peut être une doctrine sociale, c'est-à-dire une force de transformation de la société… dans ses mots, un principe de « progrès » de la société. Et il montre, au long des siècles que l'Évangile est effectivement une doctrine sociale. Il en fait la preuve, et si la preuve est faite pour hier, alors c'est une potentialité pour aujourd'hui et pour demain.

Et disant cela, permettez-moi d'ajouter deux petits points qui sont en même temps deux souhaits.

Le premier : provoqué par ses visites aux pauvres dans le cadre des conférences de charité, Frédéric a tout orienté son métier pour servir d'une manière plus grande, et plus vraie, la cause des pauvres. Je souhaite à vous-mêmes et à tous vos confrères d'orienter ainsi vos métiers, quels qu'ils soient !

Le second : en liant la doctrine sociale à l'Évangile, rien de moins, Frédéric, dans cette année de la foi, nous provoque d'une part à considérer que la diffusion en théorie et en acte de la doctrine sociale de l'Église fait partie de l'évangélisation, ancienne et nouvelle, mais d'autre part aussi à comprendre que l'Évangile est le cœur de la doctrine sociale, et qu'elle ne peut pas en être séparée ! Bref que l'Évangile de Jésus-Christ est véritablement la clef du salut de ce monde ! Et qu'il n'y en pas d'autre ! Allez le dire, allez le vivre !

Et pour cela peut-être reprendre simplement les mots que Frédéric reprenait lui-même à l'*Harmonie des Évangiles* du moine Ottfried, moine de Wissenburg en alsace, en 888, à qui

Frédéric reprend ces mots : « Aujourd'hui, je veux écrire l'Évangile, l'histoire de notre salut.[55] » L'Évangile est vraiment une doctrine sociale !

[55] Frédéric OZANAM, *La Civilisation chrétienne chez les Francs, op. cit.*, p. 350-351.